

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

MODALITES

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2019 – 2020

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2019.

Voici la procédure à suivre :

1^{ère} étape : demande d'inscription

Le document « Dossier de demande d'inscription Ecole Maternelle et Primaire » est à télécharger sur le site www.institutionbayard.fr et à retourner à l'école (par courrier ou en le déposant à l'accueil) avec :

- copie de la page vaccinations du carnet de santé de l'enfant avec son nom,
 - les copies des livrets scolaires de l'année 2017/2018 pour le primaire
- ainsi que tout autre document que vous jugerez utile pour l'étude de votre demande d'inscription.

Après étude de votre dossier :

- Soit vous serez appelés, pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

La présence de votre enfant est impérative.

- soit vous serez informés par courrier que votre enfant est placé sur liste d'attente au motif de : « effectif de la classe demandée complet à ce jour ».
- Vous pourrez, éventuellement, être appelés plus tard si des disponibilités se présentent.

2^{ème} étape : finalisation de l'inscription

A la suite de la rencontre avec le chef d'établissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettrons un dossier qui devra nous être retourné dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement sans raison valable).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.